

# DOSSIER D'INSCRIPTION

ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

MONTOIS-LA-MONTAGNE

ANNÉE 2026/2027

## NOTE AUX PARENTS

Madame, Monsieur,

Le service périscolaire de Montois-la-Montagne fonctionne via le portail famille Bel Ami :

<https://accueil-jeunesse-montois.leportailfamille.fr/>

**Pour les familles déjà inscrites**, vous êtes responsables des informations enregistrées sur votre espace personnel. Nous vous remercions de vérifier l'exactitude de vos coordonnées et de les mettre à jour si nécessaire. L'accès aux inscriptions vous seront données dès réception du dossier valide ci-dessous.

**Pour les nouvelles familles doivent se rendre sur ce site et cliquer sur créer un compte.**

Dès réception du dossier et après validation sur la création de la famille sur le portail famille vous pourrez accéder à la réservation des différents temps d'accueil du périscolaire le matin, le midi et le soir, de l'accueil du mercredi et des périodes d'ouverture sur les vacances.

**Ce dossier d'inscription est un document obligatoire.**

Il comprend :

- 1 note aux parents,
- 1 attestation de prise de connaissance du règlement intérieur et du projet pédagogique,
- 1 fiche sanitaire,
- Les photocopies du carnet de vaccination (DT polio obligatoire pour l'inscription en collectivité),
- 1 attestation d'assurance responsabilité civile périscolaire et extra-scolaire,
- Les avis d'imposition 2025 et 2026 (dès réception et avant le 1<sup>er</sup> janvier 2027),
- RIB + autorisation prélèvement SEPA
- Les certificats de rémunération annuelle pour les frontaliers ou tout autre document attestant d'une indemnité supplémentaire.
- Ce document.

Le dossier d'inscription est un document de référence valable du 1<sup>er</sup> septembre 2026 au 31 août 2027. Toutes les pages sont à dater et à signer.

Les dossiers incomplets seront refusés.

**L'accès au portail famille BEL AMI sera validé pour créer les inscriptions dès réception du dossier complet et confirmé par le service périscolaire.**

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

La directrice

Attestation de prise de connaissance

Je (nous) soussigné(s) Mme, Mr ..... responsable(s) de l'enfant..... certifie(ons) par la présente avoir pris connaissance du :

- Règlement intérieur de l'Accueil Collectif de Mineurs.

Le règlement intérieur est remis aux parents lors de l'inscription et un exemplaire reste toujours à disposition dans la structure.

- Projet pédagogique de l'Accueil Collectif de Mineurs.

Le projet pédagogique sera envoyé par mail aux familles lors de l'inscription. Ils restent à disposition des parents dans la structure.

A .....

Le ...../...../2026

Signature(s) :

## NOTE AUX PARENTS

La direction de l'Accueil Collectif de Mineurs se réserve le droit d'appliquer à un enfant :

- De la crème solaire (achetée dans le commerce)
- Du sérum physiologique

Ceci, si la fiche sanitaire n'indique aucune contre-indication

Aucun autre médicament ne sera donné à un enfant sans présentation d'une ordonnance médicale.

A compléter :

Je (nous) soussigné (s)..... responsable(s) légal(aux) de l'enfant  
.....déclare(ons) par la présente avoir pris connaissance de cette  
note.

J'(nous) accepte(ons) les conditions citées ci-dessus

Je (nous) refuse(ons) les conditions citées ci-dessus

Le ...../...../2026

Signature(s) obligatoire(s)

## MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

### Informations du créancier

Nom / Structure : Mairie de Montois-la-Montagne

Identifiant Créancier SEPA (ICS) : FR07ZZZ863FE0

Adresse : 8 rue de la Mine

Code postal / Ville : 57860 Montois-la-Montagne

Téléphone : 03 82 45 14 84

E-mail : [mairie@mairie-montois.fr](mailto:mairie@mairie-montois.fr)

---

### Informations du débiteur (famille)

Nom et prénom du responsable légal : .....

Nom de l'enfant / des enfants : .....

Adresse : .....

Code postal / Ville : .....

---

### Coordonnées bancaires

Nom de la banque : .....

IBAN : .....

BIC : .....

---

### Autorisation de prélèvement

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez :

- Mairie de Montois-la-Montagne

à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé ;
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

---

### Référence Unique du Mandat (RUM)

Référence du mandat : .....

---

### Signature

Fait à : .....

Le : ..... / ..... / .....

Signature du titulaire du compte :

---

### Pièce à joindre

Merci de joindre un relevé d'identité bancaire (RIB).

---

### Protection des données

Les informations contenues dans le présent mandat sont destinées uniquement à la gestion des prélèvements SEPA et seront conservées pendant la durée nécessaire au traitement des paiements, conformément à la réglementation en vigueur.